

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
05/05/2017

Dossier complet le :
05/05/2017

N° d'enregistrement :
2017-ARA-DP-00543

1. Intitulé du projet

Implantation d'un atelier de fabrication additive sur la zone industrielle de Ladoux à Cébazat (63)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AddUp

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean Camille URING, Président Directeur Général

RCS / SIRET

81940993900017

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. a	Installations classées pour la protection de l'environnement soumis à autorisation pour la rubrique 1450 "stockage ou emploi de solides inflammables"

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à créer un atelier dédié à la production de pièces par fabrication additive et au développement de machines de fabrication additive sur la zone industrielle de Ladoux à Cébazat.

Le site d'implantation d'AddUp est actuellement dans le périmètre d'un site exploité par la Manufacture Française des Pneumatiques (MFP) Michelin, abritant des ICPE soumises à déclaration (chaufferies, fluide frigorigène). AddUp sera locataire d'une partie du site actuel (une partie de V24 et V26), comme le montre le plan joint en annexe 5.

4.2 Objectifs du projet

AddUp est née le 1er avril 2016 suite à la décision des deux groupes industriels Fives et Michelin de créer une joint-venture qui a pour ambition de développer et commercialiser à l'échelle mondiale, des machines et des ateliers de production industriels utilisant la technologie de fabrication additive métallique, communément appelée impression 3D Métal.

La fabrication additive possède les atouts nécessaires pour révolutionner les productions industrielles. Le marché lié à cette nouvelle technologie est en plein essor.

AddUp possède actuellement un site de R&D sur la zone industrielle de Ladoux comprenant un atelier de 1 800 m².

Le projet permettra à AddUp de poursuivre le développement de ses activités de fabrication de pièces métalliques par impression 3D. Des synergies fortes existeront entre les deux sites. Leur proximité sera un atout majeur. Le projet permettra également de pérenniser une activité sur un site industriel existant.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux envisagés dans le cadre du projet sont :

- la construction de deux locaux de stockage (Surface totale de 100 m²) sur une zone déjà imperméabilisée,
- des travaux d'aménagement intérieur (réfection des sols de l'atelier, désenfumage, ...),
- des travaux d'assainissement (pose de séparateurs d'hydrocarbures).

Ces travaux sont limités et auront peu d'impact sur l'environnement extérieur.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Au sein du site en projet, AddUp aura trois activités :

- la fabrication de pièces métalliques par fabrication additive : AddUp possèdera une quarantaine de machines permettant à partir de poudres métalliques de créer des pièces pour différents secteurs d'activité : médical, aéronautique, aérospatial, automobile, Deux technologies seront utilisées : la fusion laser sur lit de poudre et la fusion par faisceaux d'électrons. L'atelier sera divisé en plusieurs zones regroupant quelques machines de fabrication additive. Ces zones délimitées par des parois A2s1d0 seront régulées en terme de température, d'hygrométrie et de pression. Des systèmes de traitement d'air seront mis en place. Le process nécessitera également la mise en place de systèmes de refroidissement.

Des locaux de stockage de poudres métalliques seront construits : deux locaux à l'intérieur de l'atelier et deux locaux en extérieur d'une surface unitaire d'environ 50m².

Quelques machines permettant le post-traitement seront également installées. Il s'agira de fours de traitement thermique, de petites machines d'usinage diverses.

- la mise en fonctionnement de machines : AddUp réceptionnera des machines et sera en charge de la mise au point de ces machines avant livraison de ces dernières au client.

- la formation et l'accompagnement des acquéreurs de machines

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site sera soumis à autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, pour la rubrique 1450 "stockage ou emploi de solides inflammables".

Le site sera également soumis à déclaration pour les rubriques :

- 2560 « Travail mécanique des métaux »,
- 2561 « fours de traitement thermique »,
- 2564 « Nettoyage, dégraissage, décapage de surfaces quelconques par des procédés utilisant des liquides organohalogénés ou des solvants organiques »,
- 2575 « Emploi de matières abrasives »,
- 4802 « Fabrication, emploi ou stockage de gaz à effet de serre fluorés ».

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Il est important de rappeler que les surfaces mentionnées ci-après sont existantes puisqu'AddUp intégrera un site existant :	
- Surface totale du site	- 14 600 m ²
- Surface bâtiments	- 6170 m ²
- Surface parkings / voiries	- 8430 m ²
Les valeurs ci-contre sont susceptibles d'évoluer légèrement. La délimitation du site AddUp est en cours de négociation. AddUp restera néanmoins dans l'emprise actuelle du site Michelin.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue verte
Porte de Dijon
Zone industrielle de Ladoux
63 118 CEBAZAT

Références cadastrales :

- 000 AB 43
- 000 AB 42
- 000 AB 41
- 000 AB 15 (partiellement)
- 000 AB 14 (partiellement)

Coordonnées géographiques¹

Long. 03° 10' 95" 92 Lat. 45° 83' 94" 75

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après la carte du site internet de la DREAL Auvergne (carte-prodige-Auvergne), le site d'étude n'est pas inscrit à l'intérieur d'une ZNIEFF. La ZNIEFF la plus proche se situe à 150 m au Sud du site, Il s'agit de la ZNIEFF de type 2 « Coteaux de Limagne occidentale » identifiée 830007460.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé dans un parc naturel régional ou national. Il est implanté entre le Parc Naturel Régional (PNR) des volcans d'Auvergne et le PNR du Livradois-Forez. - Le PNR des volcans d'Auvergne se situe à environ 5,5 km de la zone d'étude. - Le PNR du Livradois-Forez est situé à plus de 20 km du site.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Cébazat possède un Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation. Ce PPRNI a été prescrit le 24/07/2014. Le site d'implantation ne se trouve pas en zone inondable.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est actuellement pas répertorié dans la base de données BASIAS ou BASOL. Toutefois, dans le cadre du projet, un diagnostic de pollution de sols est en cours de réalisation.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de captage en eau potable à proximité de la zone du projet d'implantation d'Add'Up (source : infoterre)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est pas implanté dans une zone Natura 2000. Néanmoins, sont recensés : - les « vallées et coteaux thermophiles au nord de Clermont-Ferrand » référencé FR 8301036 dont une partie est située à 2,5 km au NO du site et une autre à 3,5 km au SO - les « marais salés de saint Beauzire » référencé FR 8301037 situé 2,7 km au NE du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AddUp ne prélèvera pas directement d'eau dans le milieu naturel. Le site sera néanmoins relié au réseau d'eau potable de la commune pour ses besoins en eau sanitaire et en eau industrielle.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet AddUp ne s'accompagnera pas de nouvelles constructions (hormis deux locaux de stockage d'une surface de 100 m ²) ou de création de nouvelles zones imperméabilisées. Il n'engendrera aucun effluent aqueux industriel. Les eaux industrielles seront intégralement récupérées afin d'être traitées par une société agréée. Les émissions atmosphériques seront traités avant rejet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone natura 2000 la plus proche se situe à 2,5 km.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- pas de nouvelles constructions, excepté deux locaux de stockage d'une surface totale d'environ 100 m2 qui seront implantés sur une zone déjà imperméabilisée
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- La commune de Cébazat se situe en zone de sismicité 3 (risque modéré). - La commune de Cébazat n'est pas inscrite dans un Plan de Prévention des Risques Naturels « Mouvements de terrain ». Elle est néanmoins confrontée aux risques de mouvements de terrain par tassement différentiel. Le site se situe en zone d'aléa fort pour le retrait-gonflement des argiles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les rejets atmosphériques issus de l'activité du site ne seront pas de nature à engendrer des risques sanitaires pour le voisinage. De plus, les quantités rejetées seront extrêmement faibles.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic prévisionnel lié à l'activité d'AddUp est relativement faible : - Livraison / expédition machines : 8 poids lourds par mois - Approvisionnement matières premières : 1 camionnette par jour - Expédition produits finis : 4 camionnettes par jour (type messagerie) - Déplacement personnel / visiteurs : 170 véhicules légers par jour
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase process, les rejets atmosphériques issus de la machine de fabrication additive seront récupérés, filtrés avant d'être réintroduits dans l'installation. En fin de process, ces gaz passeront par un cyclone et deux filtres montés en série. Il s'agit de filtres à haute performance H14. Les fours seront électriques, les traitements thermiques se feront sous vide ou inerté à l'azote. Il n'y aura pas de rejets associés.</p> <p>Les rejets atmosphériques liés à l'activité AddUp seront donc limités.</p>
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets aqueux seront constitués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des eaux sanitaires traitées par fosses septiques - des eaux pluviales de toiture - des eaux pluviales de voiries et de parking traitées par un séparateur débourbeur d'hydrocarbures. <p>L'ensemble de ces eaux rejoindront le réseau d'assainissement de la zone industrielle de Ladoux.</p>
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux industrielles (eau de lavage, essentiellement) seront intégralement récupérées dans une cuve enterrée et traitées par une société agréée.</p>
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les principaux déchets générés par le site seront les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les déchets non dangereux issus de l'activité humaine, - les déchets d'emballage souillés*, - les boues et eaux industrielles récupérées dans une cuve enterrée*, - les filtres des installations de traitement des rejets atmosphériques*, - les poudres métalliques* ne pouvant être recyclées dans le process (quelques kilogrammes par an). <p>* déchets dangereux</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site existant
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est d'ores et déjà une installation classée pour la protection de l'environnement.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les principales mesures de réduction retenues dans le cadre du projet Add'Up sont :

- la mise en place de système de traitement des effluents atmosphériques avant rejet
- la réfection des réseaux d'eaux pluviales : l'intégrité du réseau d'eau pluviale sera contrôlée et mis aux normes si nécessaire - des séparateurs / débourbeurs d'hydrocarbures complémentaires équiperont les réseaux de manière à limiter les concentrations en hydrocarbures et en MES (matières en Suspension) rejetées dans le milieu naturel.
- la récupération de l'ensemble des eaux industrielles dans une cuve enterrée pour traitement par une société agréée.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet Add'Up ne doit pas faire l'objet d'une évaluation environnementale pour les raisons suivantes :

- le projet n'engendrera ni construction, ni création de nouvelles zones imperméabilisées,
- AddUp s'implante sur un site existant dans une zone industrielle,
- l'impact environnemental de l'activité est faible (pas de rejets aqueux industriels dans le milieu naturel, émissions atmosphériques traitées avant rejet par des filtres à haute performance, gestion des déchets conformes à la réglementation en vigueur, faible trafic, activité non génératrice de nuisances sonores)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Cébazat

le,

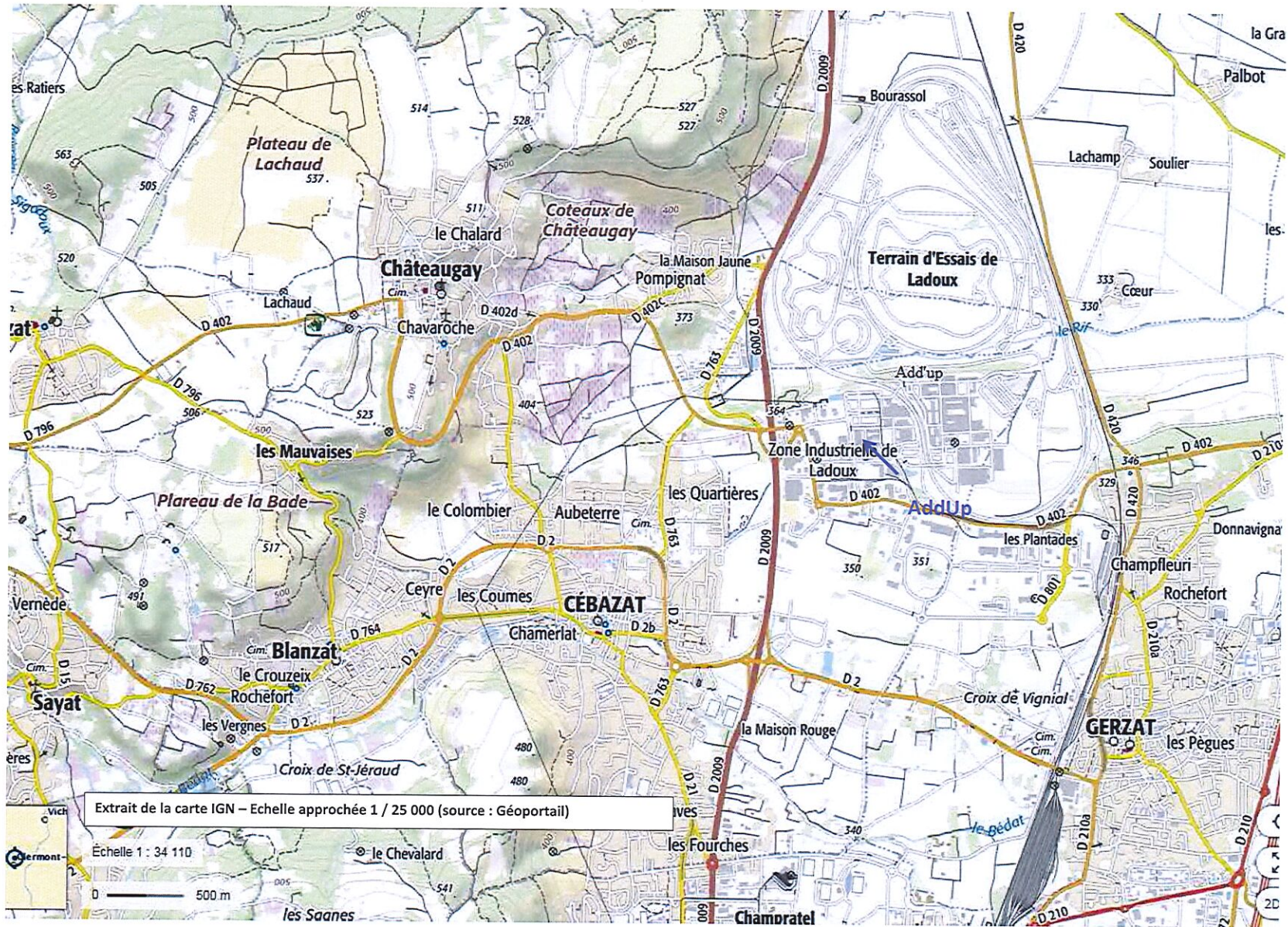
3 mai 2017

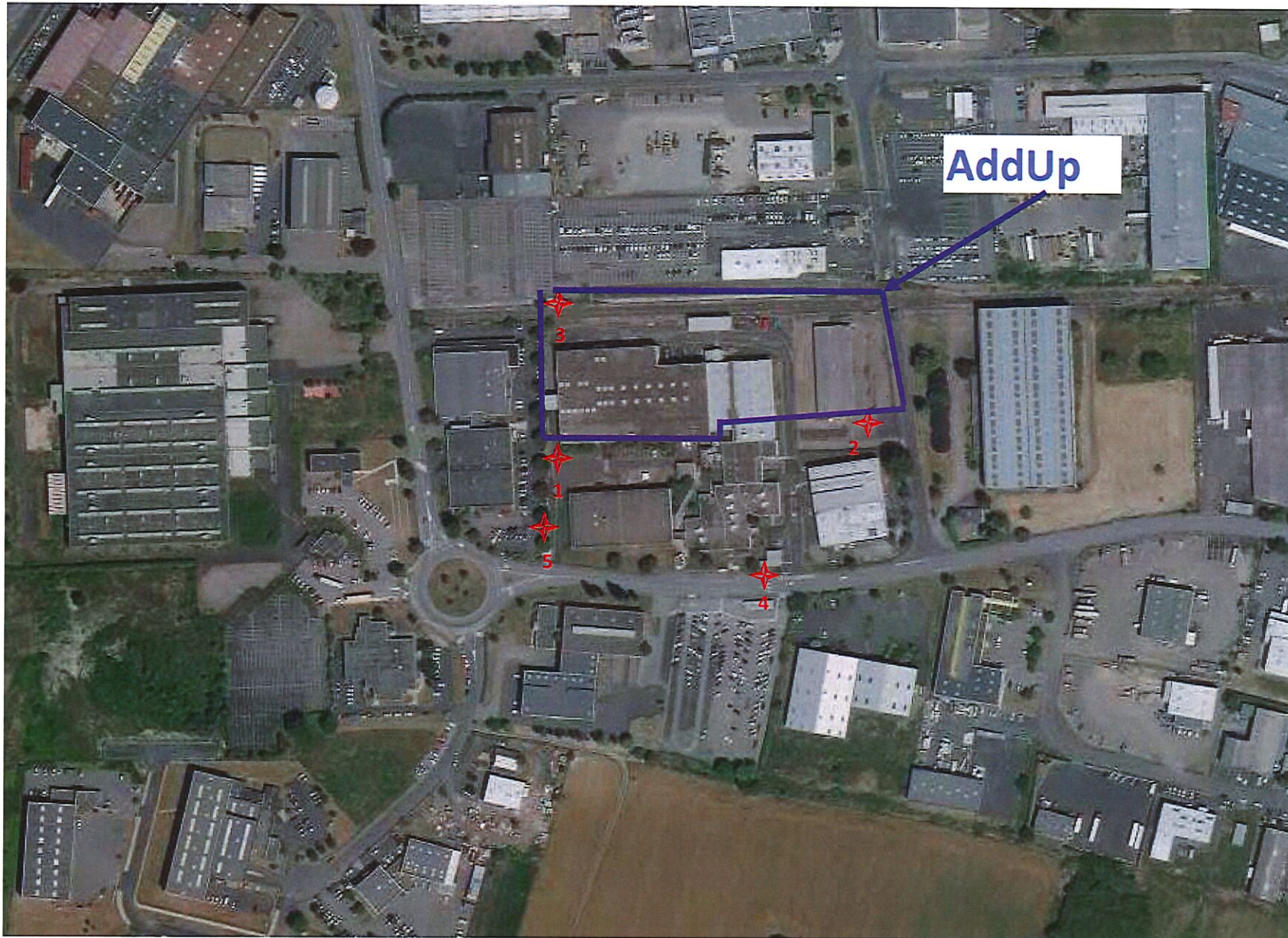
Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

ANNEXE 2





Photographie aérienne – extrait Géoportail – Implantation des vues



Vue 1 - côté bureau



Vue 2 – côté Est (entrée du site)



Vue 3 - atelier



Vue 4 - Entrée actuelle du site



Vue 5 - Vue lointaine façade Ouest

ANNEXE 4

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
PUY DE DOME

Commune :
CEBAZAT

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 21/04/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
CLERMONT-FERRAND
Centre des Finances Publiques Boulevard
Berthelot 63033
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX
tél. 04 73 43 21 32 -fax 04 73 43 21 85
cdif.clermont-ferrand@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2016 Ministère de l'Économie et des Finances



ANNEXE 5



ANNEXE 6

Le site n'est pas implanté dans une zone Natura 2000. Néanmoins, on trouve :

- **Le site natura 2000 des « vallées et coteaux thermophiles au nord de Clermont-Ferrand »** référencé FR 8301036 dont une partie est située à 2,5 km au Nord-Ouest du site et une autre à 3,5 km au Sud-Ouest.

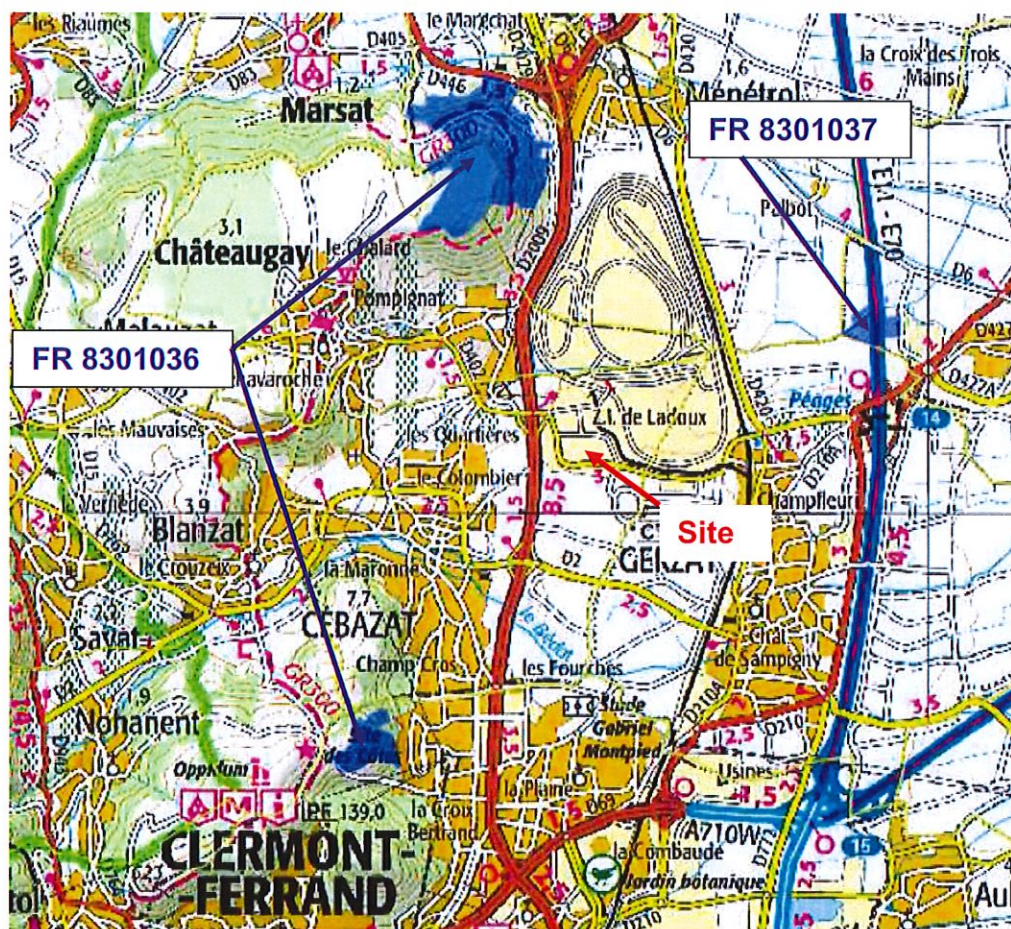
Il s'agit d'un site d'Importance Communautaire (SIC) et d'une Zone Spéciale de Conservation (ZSC).

Ce site Natura 2000 a été désigné principalement pour des habitats naturels relictuels (pelouses sèches et forêts alluviales). Il est concerné par 6 habitats d'intérêt européen. Il s'agit avant tout d'habitats ouverts (pelouses sèches, prairies de fauche) et de milieux forestiers (forêts alluviales à aulnes et frênes, chênaies-charmaies). Le site est par ailleurs concerné par 5 espèces d'intérêt communautaire dont la Loutre et la Lamproie de Planer sur la rivière Morge.

- **Le site natura 2000 des « marais salés de saint Beuzire »** référencé FR 8301037 situé à 2,7 km au Nord-est du site.

Il s'agit d'un Site d'Importance Communautaire (SIC) et d'une Zone Spéciale de Conservation (ZSC).

C'est un milieu naturel lié à des remontées d'eaux minérales d'origine profonde dont la pérennité nécessite de préserver les gradients hydriques existants. Il s'agit du plus vaste pré salé de la région (43% de l'habitat en Auvergne). Il accueille un cortège diversifié d'halophytes exceptionnelles à l'intérieur des continents et caractérisant le Puccinellietalia distantis.



Localisation des sites Natura 2000 (Source : SRCE Auvergne)